

ABSORBEUR D'ODEURS

Révision n° 01
Date de révision : 19/02/2015

CHIMAU

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise*

1.1 Identifiant du produit

Identification du mélange : solution aqueuse de sels polymères acryliques

Code produit [DEO212] 484000000694 - [DEO213] 484000008433

Dénomination commerciale *ABSORBEUR D'ODEURS*

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Usage conseillé : produit à usage industriel

Usages déconseillés :

ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit a été conçu (y compris la documentation fournie).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Société :

CHIMAU SRL

Via A. Maj 10/12 + 24050 GRASSOBBIO (BG) ITALIE

Tél. +39-035-335769

Fax. +39-035-4233222

Responsable de la fiche de données de sécurité : info@chimau.it

1.4 Numéro d'appel d'urgence CHIMAU SRL

Tél. +39-035-335769

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Critères des Directives 67/548/CE, 99/45/CE et amendements successifs : Propriétés/symboles :

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux et n'a pas besoin d'être étiqueté aux termes des Directives CE 67/548, 99/45 et leurs modifications ultérieures.

Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Le mélange n'est pas considéré comme dangereux aux termes du Règlement CE 1272/2008 (CLP).

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement : Aucun autre danger

2.2 Éléments d'identification

Symboles : Aucun

Mentions de danger : Aucune

Mises en garde :

P264 Se laver avec soin les mains et le visage

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P501 Éliminer le contenu/conteneur conformément à la réglementation en vigueur.

Dispositions particulières : Aucune

Phrase-S :

S25 Éviter tout contact avec les yeux. S37 Porter des gants adéquats.

S61 Éviter tout rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/les fiches de données de sécurité.

Symboles :Aucun

Mentions de danger : Aucune

Dispositions particulières : Aucune

2.3 Autres dangers

Substances tPtB : Aucune

Substances PBT : Aucune

Autres dangers : Pas d'autres dangers

SECTION 3 : Composition/information sur les composants

3.1 Substances

Identification de la substance : Non applicable
Code de commerce :
Type de produit et usage : Aucun.

3.2 Mélanges

solution aqueuse de sels polymères acryliques, non réglementée REACH

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours En cas de contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux : laver abondamment à l'eau pendant 10 minutes

En cas d'ingestion : ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3 Indications relatives à l'intervention immédiate d'un médecin et au traitement requis Traitement :

Aucun

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité : Aucun en particulier.

5.2 Dangers particuliers dérivant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et de combustion (CO_x, NO_x). En brûlant, ils dégagent une forte fumée (monomères acryliques).

5.3 Conseils à l'intention des sapeurs-pompiers

Utiliser un appareil respiratoire adéquat.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans les canalisations d'eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

SECTION 6 : Mesures en cas d'épanchement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux paragraphes 7 et 8.

6.2 Précautions environnementales

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans les canalisations d'eaux usées.

Récupérer l'eau de lavage contaminée pour la mettre au rebut.

En cas de fuites de gaz ou d'infiltration dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.

Matériel de collecte : produit absorbant, matériau organique, sable

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver abondamment à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à observer pour une manipulation en toute sécurité

Éviter toute inhalation de vapeurs et de brouillards et le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger et de boire en travaillant.

Pour l'équipement de protection individuelle recommandé, consulter également la section 8.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Ne pas conserver le produit à proximité d'aliments et de boissons.

Substances/matières incompatibles : Aucune en particulier.

Instructions concernant les locaux :

Locaux bien aérés. Bien fermer les conteneurs.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition professionnelle disponible

Valeurs limites d'exposition DNEL N.A.

Valeurs limites d'exposition CESE N.A.

8.2 Contrôles de l'exposition Protection des yeux

Utiliser des lunettes de sécurité bien ajustées ; ne pas porter de lentilles. (EN 166) Protection de la peau :

Porter des vêtements de protection appropriés en coton, caoutchouc, PVC ou Viton par ex.

Protection des mains :

Porter des gants de protection en PVC, néoprène ou caoutchouc (EN 374).

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale : en cas de concentration de fortes vapeurs ou d'aérosol, utiliser un appareil de protection approprié (EN 143 ou EN 149).

Risques thermiques : Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale : Aucun

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect et couleur :

Liquide bleu très visqueux :
caractéristique

Odeur :

Non applicable

Seuil de perception :

7,5 - 8,5

pH :

-1 °C—0 °C

Point de fusion/point de congélation :

100°C

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :

Inflammabilité solide/gaz :

Non applicable

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :

Non applicable

Densité des vapeurs :

Non déterminée

Point d'éclair :

Ininflammable

Vitesse d'évaporation :

Non déterminée

Pression de vapeur :

Non déterminée

Densité relative :

1,0 g/ml environ

Solubilité dans l'eau :

soluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau) :

Non applicable

Température d'auto-inflammation :

Non applicable

Température de décomposition :

Non déterminée

Viscosité :

Non déterminée

Propriétés explosives :

non explosif

Propriétés oxydantes :

non comburantes

9.2 Autres données

Miscibilité :

Hydrosoluble

Liposolubilité :

Non applicable

Conductibilité :

Non déterminée

Propriétés pertinentes des groupes de substance :

Non applicable

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable en conditions normales

10.2 Stabilité chimique

Stable en conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

Stable en conditions normales. Éviter des températures > 100 °C.

10.5 Matières incompatibles

Aucune en particulier.

10.6 Produits dangereux issus de la décomposition

Peuvent produire des monomères acryliques

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations relatives aux effets toxicologique

Informations toxicologiques sur les principaux composants du mélange :

Copolymères acryliques : n° cas : non applicable n° einecs : non applicable

a) Toxicité aiguë :

Test : Id50 - voie : orale - espèces : rat > 5 000 mg/kg (ligne directrice 401 de l'ocde)

Test : Id50 - voie : cutanée - espèces : lapin > 5 000 mg/kg (ligne directrice 404 de l'ocde)

b) Corrosivité/irritation cutanée :

Test : irritation de la peau - voie : cutanée - espèces : lapin – peut causer une irritation passagère

c) Lésions oculaires graves/irritation :

Test : irritation oculaire - espèces : lapin pas

d) De sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Test : sensibilisation cutanée - voie : cutanée pas

e) De mutagénicité sur les cellules germinales : non ;

f) Cancérogénicité : non ;

g) Toxicité reproductive: non ;

Remarque : l'absorbeur d'odeurs n'est pas considéré comme dangereux : il ne comporte pas de substances nocives pour la santé et l'environnement.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Adopter de bonnes pratiques, de manière à ce que le produit ne soit pas rejeté dans l'environnement.

Il n'y a pas de données disponibles sur le produit ABSORBEUR D'ODEURS. Les informations proviennent de produits de composition analogue.

a) Toxicité pour les poissons :

Test : CL50 - Espèces : Pimephales Promelas (96 h) > 1 000 mg/l

b) Toxicité aquatique :

Test : CE50 - Espèces : Daphnia Magna (48 h) > 1 000 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune

Biodégradabilité: Facilement biodégradable > 70 % (selon le test de l'OECD)

12.3 Potentiel de bio-accumulation

L'accumulation de cette substance dans l'organisme est quasiment impossible, en raison de son coefficient de partage (n-octanol/eau) (log Pow).

12.4 Mobilité dans le sol

Quasiment non meuble: il n'y a pas de prévisions sur l'absorption dans le sol.

12.5 Résultats de l'évaluation PTB et tPtB

Substances tPtB : Aucune

Substances PBT : Aucune

12.6 Autres effets néfastes

BIAS : 0

MBAS : 0

WGK : 1

AOX : 0

MÉTAUX LOURDS : ABSENTS

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Récupérer les déchets dans la mesure du possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Numéro ADR-ONU (transport routier) : Non applicable
Non considéré comme dangereux aux termes des réglementations pour le transport.
Numéro IATA-ONU (transport aérien) : Non applicable
Numéro IMDG-ONU (transport maritime) : Non applicable

14.2 Désignation ONU officielle pour le transport

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Risque environnemental

Polluant environnemental ADR : Non
Polluant marin destiné au transport par mer (IMDG) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur

Aucun

14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Le produit est transporté dans des conditions conformes aux critères d'exemption en matière de transport routier (ADR).

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Règlements/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Dir. 67/548/CEE (Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses). Dir. 99/45/CEE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques sur le lieu de travail). Dir. 2000/39/CE (Valeurs limites d'exposition professionnelle) ; Dir. 2006/8/CE. Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), Règlement (CE) n° 790/2009.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables :
Directive 2003/105/CE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.
Règlement (CE) n° 648/2004 (CLP). 1999/13/CE (directive sur les COV)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non requise

SECTION 16 : Autres informations

Paragraphe modifié dans le cadre de la dernière révision :

SECTION 11 : Informations toxicologiques

SECTION 12 : Informations écologiques

Ce document a été élaboré par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée. Principales sources bibliographiques :

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van

Nostrand Reinold

CCNL - Annexe 1

Compléter la liste des sources bibliographiques consultées

Les informations contenues dans cette fiche se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les informations fournies sont adéquates et complètes, conformément à l'utilisation prévue.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information urgente relative à la sécurité, contacter le centre antipoison du pays concerné :

	PAYS	N° SERVICE CLIENTÈLE	N° CENTRE ANTIPOISON
	AUTRICHE	(0043) 050 6700 200	(0043) 01 406 43 43
	BELGIQUE	0032 (0)2 263 33 33	(0032) 070 245 245
	RÉP. TCHÈQUE	(00420) 840 111 313	(00420) 224 91 54 02
	DANEMARK	(0045) 44880280	(0045) 82121212
	FINLANDE	(09) 61336 235	(09) 471977
	FRANCE	(0033) 0892 700 150	(0033) 01 40 05 48 48
	ALLEMAGNE	(0049) 0711 93533655	(0049) 0761 19240
	GRÈCE	(0030) 2109946400	(0030) 2107793777
	PAYS-BAS	0031 (0)76 530 6400	(0031) 030 274 8888
	HONGRIE	(0036) 06 40 109 109	(0036) 80 20 11 99
	IRLANDE	(00353) 0844 815 8989	(00353) 1 8092566
	ITALIE	(0039) 199 580 480	(0039) 02 66101029
	NORVÈGE	(0047) 22782500	(0047) 22 59 13 00
	POLOGNE	(0048) 801 900 666	<i>Varsovie : (0048) 22 619 66 54 Dantzig : (0048) 58 682 04 04 Poznan : (0048) 61 847 69 46 Cracovie : (0048) 12 411 99 99</i>
	PORTUGAL	(00351) 707 203 204	(00351) 808 250143
	ROUMANIE	(0040) 0372 117 745	
	RUSSIE	007 (495)745 57 31	
	SLOVAQUIE	(00421) 0850 003 007	(00421) 2 54774166
	ESPAGNE	(0034) 902 203 204	(0034) 915 620 420
	SUÈDE	(0046) 0771 751570	(0046) 08 331231
	SUISSE	(0041) 0848 801 005	(0041) 145
	R.-U.	(0044) 0844 815 8989	(0044) 0845 46 47 (0044) 020 7188 0600
	UKRAINE	(00380) 0 800 501 150	